

L'évolution de la Dialyse Péritonéale sur Besançon



N. DAUTEVELLE - I.D.E. référente en DP - 25 - BESANÇON

En 1994, le service de néphrologie comportait 17 lits. La dialyse péritonéale a débuté en 1994 avec 2 patients en dialyse péritonéale.

En 1996, un service d'hospitalisation de semaine de 7 lits s'est ouvert. Nous avons alors 24 patients en dialyse péritonéale. Les infirmières de ce service s'occupaient du suivi de ces patients, de la pose du cathéter de dialyse à l'installation au domicile. La gestion des patients en dialyse péritonéale se réalisait difficilement du fait de la présence d'autres patients en hospitalisation.

Les bilans de dialyse, l'éducation du patient, la formation des infirmières libérales se faisaient dans le service d'hospitalisation de semaine.

La décision médicale de mettre les patients en dialyse péritonéale, lorsque leur clearance de la créatinine est entre 10 et 15 a entraîné une augmentation importante du nombre de nos patients.

Nous sommes passés de 2 patients en 1994 à 73 en septembre 2000.

De ce fait, plusieurs problèmes se sont posés :

- S'informer en peu de temps sur le principe de la dialyse péritonéale, ses surveillances et les gestes à appliquer en cas d'incidents et accidents sur la dialyse.
- S'informer sur les différentes techniques de dialyse.
- Le manque de place et de temps, du fait de locaux inadaptés et d'un manque de personnel soignant.
- Les changements fréquents de personnel.

Des efforts ont été fournis pour améliorer nos conditions de travail :

- Dans un premier temps, une formation du personnel a été nécessaire pour abou-

tir à une harmonisation dans nos gestes et dans notre façon d'éduquer les patients.

- La participation, à l'aide du néphrologue, à l'élaboration de protocoles face aux conduites à tenir lors de la pose du cathéter, lors de l'éducation, de l'entraînement, du commencement de la dialyse et face aux différentes techniques de manipulations.
- Depuis septembre 2000, notre service d'hospitalisation de semaine comporte 15 lits d'uro-néphrologie. Il s'est ouvert un service de soins lourds comportant 7 lits. L'ouverture de ces 2 services a provoqué l'arrivée d'un nouveau personnel qu'il a fallu former de façon intense et en peu de temps.
- La création de 2 postes d'infirmières référentes en dialyse péritonéale en septembre 2000. Leur rôle est vaste et consiste à gérer :

* Visite pré-dialyse (non possible actuellement car pas de véhicule) et une information pré-dialyse du patient à la demande des néphrologues.

* L'envoi du matériel pour les poses de cathéter.

* Convocations pour le début de la dialyse.

* Education du patient (10 à 15 jours) et des infirmières libérales (2 fois 3 heures) et du personnel hospitalier.

* Prévision de l'installation à domicile et accompagnement du patient au domicile avec le néphrologue pour réaliser la première dialyse au domicile (on se rend sur place par nos propres moyens).

* Suivi des patients en consultation.

* Contrôle de la qualité de dialyse par le

personnel en vérifiant le bon suivi des protocoles dans la réalisation de la dialyse.

* Visites des patients hospitalisés.

* Recueillir et évaluer les résultats adéquats.

* RDPLF.

* Régler les problèmes extérieurs.

* Programmation des bilans à 1 mois, 6 mois, 1 an puis tous les 6 mois.

* Visite post-installation semestrielle (non réalisée pour le moment car pas de véhicule), afin de contrôler la qualité de dialyse et réaliser un réajustement si besoin.

* Gestion du matériel de dialyse.

Nous sommes au stade de l'auto-évaluation de notre travail et de sa qualité.

Nous sommes confrontés actuellement à un manque de moyen et de temps.

Nous pensons que notre travail est incroyable compte-tenu de l'évolution de la dialyse. Certains points restent à améliorer. Un troisième poste d'infirmière, un demi-poste de secrétaire et un psychologue seraient les bienvenus.